



**Convention de Partenariat  
Formule Professionnel « Poussez notre porte de Partenaire »**

**Préambule : Devenir partenaire Pro de City Jazzy le Club c'est donner à une équipe de professionnels le soin d'organiser des concerts de qualités en votre NOM et ainsi faire partie de la plus grande communauté d'entreprises fiers de leur région, qui partage avec CITYJAZZY le goût du travail bien fait, de la qualité des prestations, qui s'engage chaque jour pour donner à leur clients le meilleur d'eux même , comme tous les musiciens qui parcourent les Scènes de CITYJAZZY pour le plaisir de tous les publics.**

**Cette convention est conclue entre :**

**CITYJAZZY – LE CLUB**

**Production AA CARREFOUR DES TALENTS 17**  
45 rue de Taillebourg - 17100 Saintes  
Licence de spectacles : 2 1023783 – 3 1023784  
SIREN 510 312 150 APE 9001z

**Et :** .....

Représenté par : .....

Adresse : .....

Tél fixe : ..... Portable : .....

Adresse @ .....

**Article 1 : Objet**

Elle détermine les conditions des avantages ou offres commerciales proposés par le partenaire nommé ci dessus, ainsi que les divers lots proposés en vue des animations tombola CityJazzy Le Club.

**Article 2 : Durée**

Cette convention de partenariat est exclusive et valable pour la durée de la

**Saison : .....de Sept 201.....à Mai 201.....**

**Article 3 : But et action de la Convention de Partenariat**

Inciter les spectateurs CityJazzy ou toutes personnes curieuses de découvrir "CityJazzy Le Club" à pousser la porte des Partenaires

Sur présentation de la carte d'Adhérent du Carrefour des Talents, d'un billet de spectacle, le Partenaire nommé ci-dessus s'engage à effectuer les offres suivantes : Opération « CityJazzy le Club BIENVENUE »

Le meilleur des accueils

Et : (Facultatif).....

**Article 4 : Le Carrefour des Talents s'engage à :**

- Autoriser le Partenaire à utiliser **La Marque Déposée CITYJAZZY** pour la durée de la Saison.  
Demande d'accord préalable pour toute utilisation de la marque et du logo en dehors des publications CityJazzy

- Editer une **AFFICHE** " CityJazzy Le Club" personnalisée à l'image du partenaire avec possibilité de l'utiliser en communication format papier & format Jpeg informatique.

- Offrir Gratuitement une page dédiée sur le site [www.cityJazzy.com](http://www.cityJazzy.com) et [www.club.cityjazzy.com](http://www.club.cityjazzy.com) au partenaire afin que celui-ci bénéficie de la qualité de référencement GOOGLE.  
Reste à fournir par le partenaire : **Textes, images, logos. Sous réserve de contrôle et acceptation de CityJazzy.**

- Faire figurer l'adresse du partenaire sur les documents : Livret Programme, Magazines et site internet CityJazzy\* et city jazzy le club \*Attention : Présence sur les documents papier en fonction des dates limites de clôtures de la fabrication des documents pour l'imprimerie.

- Faire une campagne d'animation réseau tout au long de l'année axée sur la Programmation des concerts CityJazzy.

- Une communication sur l'Opération « CityJazzy Le Club - Distribution de flyers toute l'année, lors des concerts, dans les commerces, lieux touristiques et culturels de Saintes/Royan et la Région

- Une communication avec distribution de programmes et affiches mensuelles, dans les lieux culturels et commerciaux importants par leurs fréquentations

- Communication à travers l'envoi bimensuel de la programmation sur un fichier mails constitué de 5000 adresses locales.

- Une communication par articles de presse et interviews réguliers sur les différents médias : Journaux : Sud Ouest et divers Gratuits

- Une communication Internet : CityJazzy.com et club.cityjazzy.com, OVS (on va sortir), Facebook , Twitter + divers réseaux sociaux et divers blogs

- Mise en valeur des partenaires lors des spectacles CityJazzy.(présentation & remerciements),

#### **Article 5 : Le Partenaire s'engage à :**

- Une mise en place sur la vitrine de l'autocollant CITYJAZZY ainsi que l'affiche personnalisée CityJazzy Le Club fournie par nos soins de manière à être visible de la rue.

- \***OBLIGATION du service de répression des fraudes** : Annoncer les conditions générales de ventes liées aux offres et avantages" CityJazzy Le Club" dans l'enceinte de son magasin : 'affiche couleur A3 ou A4. fournies par nos soins.

- Une mise en avant de la communication CityJazzy dans le présentoir fourni par nos soins.

- Renseigner son client sur l'action culturelle de CityJazzy.

- Venir à au moins une rencontre du club Pro sur la saison.

- Faire circuler autant qu'il le peut les images et les infos city jazzy sur les réseaux sociaux

#### **Article 6 : *Prix Formule Professionnel "CityJazzy Le Club" : 99€***

\* **Association loi 1901 non assujettie à la tva (TVA Non applicable art BILL du CGI )**

Ce prix inclus la cotisation annuelle de l'adhésion à l'Association

Fait en double exemplaires à Saintes le :

Signature et cachet du Partenaire\_:

Signature Carrefour des Talents

Précédé de la mention « Lu et approuvé »

